

PAUL BARRIL, UN GENDARME EN CABANE

Grand Banditisme | lundi, 24 décembre 2007 | par **Xavier Monnier**

Le bal des mis en examen dans l'affaire du cercle de jeux Concorde continue. Dernier entrant dans la danse, l'ancien gendarme de l'Elysée Paul Barril, qui a été mis en détention. Et la liste n'est pas close...

96 heures de garde à vue. Paul Barril n'avait jamais connu ces honneurs, seulement réservés aux grands bandits, trafiquants de stupéfiants ou aux terroristes qu'il a aimé, un temps, pourchasser. C'était alors ses heures de gloire à la cellule Elyséenne ou à la tête du GIGN... Une époque fringante et révolue.

Allongé sur la banquette arrière d'une vieille Ford, presque invisible, l'ancien patron du GIGN a été livré au Palais de justice de Marseille, ce matin lundi 24 décembre sur le coup des 10 h 45 par deux flics de la brigade financière, après quatre jours de garde à vue, dont deux à l'hôpital de la Timone à Marseille où il a été hospitalisé. Un petit problème cardiaque qui avait nécessité une coronographie le 20 novembre dernier. « *Il n'avait pas prévu que sa garde-à-voir durerait si longtemps, il a oublié d'emmener ses médicaments* », avoue son avocate, Me Sophie Jonquet, avant d'enchaîner : « *Mon client est étranger à toute opération de blanchiment* » dans le cadre de l'affaire du cercle de jeux parisien Concorde.

Une chance, ce n'est pas vraiment ce que flics et juges de la juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) lui reprochent. La mise en examen que lui a signifiée le juge Serge Tournaire, en charge d'une partie du dossier, porte sur « *association de malfaiteur en vue de commettre corruption, extorsion de fonds, assassinat* ». Pas sûr qu'il ait gagné au change. Sa mise en détention lui a été signifiée en fin d'après midi...

L'ami Popaul aurait eu le tort d'être mêlé d'un peu trop près aux luttes de pouvoir qui ont agité le cercle de jeux parisien. Une entreprise lucrative - près de 200 000 euros de bénéfice par mois rien que pour le poker, à en croire d'indiscrets limiers - qui a quelque peu semé la zizanie entre ses promoteurs : le duo Paul Lantiéri-François Rouge d'un côté, et l'attelage Raffali (patron « historique du cercle »)-Fédéricci de l'autre.

Evincés en mai 2007 de la direction opérationnelle du cercle, Lantiéri et Rouge n'ont pas voulu lâcher si facilement le morceau. Et aurait germé l'idée géniale de recruter des gros bras pour faire rétablir leurs droits. Une manoeuvre budgétisée aux alentours de 600 000 euros. Restait à trouver le sous-traitant. Serait alors née alors la deuxième idée géniale : faire appel à la science de Paul Barril dans ce genre d'exercice...

Le plan sera resté sans effet. Un peu parce que le sémillant Paul avait d'autres projets et rechignait devant l'empressement et les méthodes « *radicales* » prônées. Mais surtout, le Cercle de jeux, ses joyeux drilles et leur drôle de tambouille étaient suivis par la police depuis longtemps.

À la mi-novembre, tandis que Lantiéri et Rouge phosphoraient sur l'opération adéquate pour reprendre le contrôle du Cercle, les poulets, eux, lançaient un vaste coup de filet pour blanchiment. Principale cible, le cercle Concorde. Et dans leur escarcelle, du beau monde, comme l'a déjà raconté *Bakchich*. Paul Barril ne devrait pas clore la liste des mis en examen/en détention dans ce vaste dossier.

Manque toujours à l'appel Paul Lantiéri, en cavale depuis fin novembre. « *Pas aisé comme cavale, mieux vaud pour lui que ce soit nous qui le retrouvions* », glisse un malicieux poulet. Et prévient-il, « *le dossier ne fait que commencer* »...

L'affaire du Concorde dans Bakchich :

- ▶ **Les pépins judiciaires d'un parrain corse**
- ▶ **Un parrain peut en faire tomber un autre**
- ▶ **Roland Cassonne la chanson du parrain marseillais**
- ▶ **Marseille la pêche au gros bonnet continue**
- ▶ **Les aventures du banquier Rouge**